

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU DRC

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE



2020
RAPPORT

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU DRC 2020 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

Publié par Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: media@paradigmhq.org

www.paradigmhq.org

Publié en Avril 2021

Rapport rédigé par Providence Baraka

Équipe Éditoriale: 'Gbenga Sesan, Kathleen Ndongmo, Koliwe Majama, Margaret Nyambura Ndung'u,

Mawaki Chango, Nnenna Paul-Ugochukwu and Thobekile Matimbe.

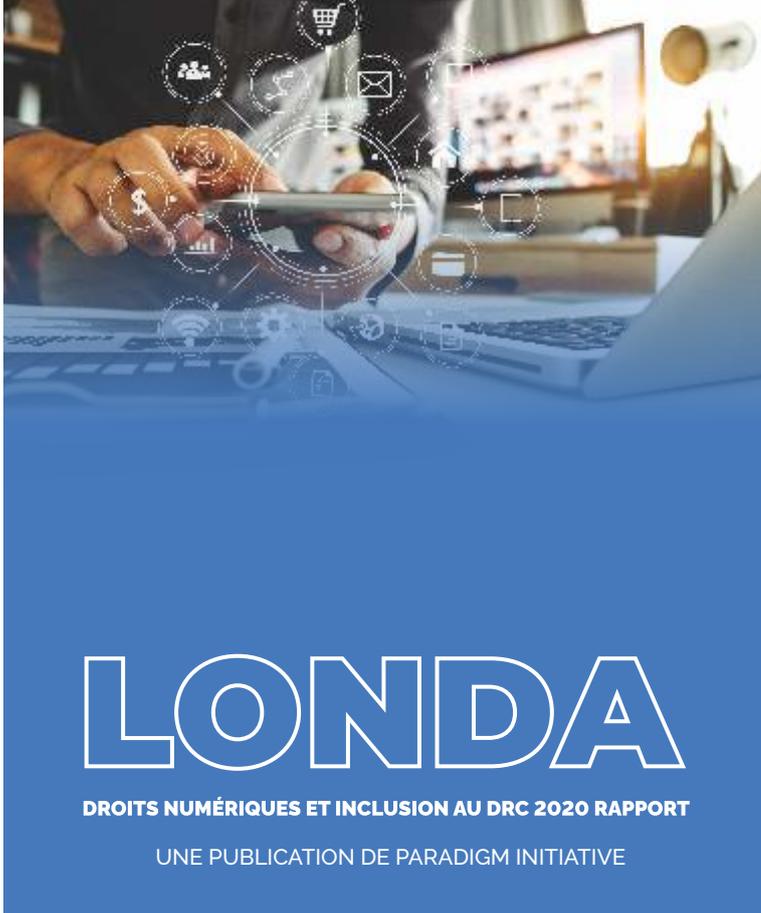
Conçu par Luce Concepts

This publication may be reproduced for non-commercial use in any form provided due credit is given to the publishers, and the work is presented without any distortion.

Copyright © 2021 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)



LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU DRC 2020 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

Les organisations de la société civile continuent de travailler pour faire progresser les droits et l'inclusion numériques en Afrique, en veillant à ce que les meilleures pratiques soient adoptées dans les politiques et la législation. Ce rapport analyse l'état des droits numériques et de l'inclusion au DRC, en examinant les violations et les lacunes, en étudiant l'utilisation et l'application de la politique et de la législation, en soulignant les étapes importantes et en proposant des recommandations pour le paysage numérique en DRC. Avec des rapports provenant de 20 pays, cette édition aborde, entre autres, la fracture numérique aggravée par la pandémie de COVID-19 et met en lumière les infractions dans différents domaines thématiques tels que la vie privée, l'accès à l'information et la liberté d'expression, avec un contexte législatif et politique bien énoncé.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE DU PAYS	1
LES POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS ACTUELLES DU NUMÉRIQUE	2
DROITS HUMAINS ET INCLUSION EN RDC	2
QUELQUES DÉVELOPPEMENTS POSITIFS POUR LA PROMOTION DE L'INCLUSION ET LES DROITS HUMAINS	3
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	4





La République Démocratique du Congo¹ est le plus grand pays de l'Afrique Centrale avec plus de 88 millions d'habitants, faisant de celui-ci le quatrième pays le plus peuplé d'Afrique derrière le Nigeria, l'Éthiopie et l'Égypte; ainsi que le premier pays francophone ayant une grande population.²

CONTEXTE DU PAYS

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le pays est classé 49e sur les 54 États Africains avec un score de 31,7 sur 100,0 dans la gouvernance globale³ Avec un PIB de 47,22 Milliards (USD) en 2018⁴ comparativement à 38,01 Milliards (USD) en 2017.⁵ L'ensemble du pays est couvert par 4 (quatre) réseaux de téléphonie qui sont: Airtel, Orange, Africel et Vodacom et des nombreux fournisseurs d'accès à l'internet. En ce jour, le pays compte autours de 16,35 millions d'utilisateurs de l'internet sur différents terminaux, représentant ainsi 19% de taux de pénétration sur une population environnant 88,18 millions d'habitants.⁶

La République Démocratique du Congo compte 9 pays limitrophes et est dirigée par le Président Antoine-Félix TSHISEKEDI à l'issue des élections de Décembre 2018 pour lesquelles la cour constitutionnelle l'a proclamé gagnant et successeur de Joseph KABILA qui a dirigé le pays pendant 18 ans.⁷



16.35 Million
d'utilisateurs de l'internet
sur différents terminaux

1. Banque Mondiale, <https://www.worldbank.org/en/country/drc/overview#1>

2. Wikipedia: https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo

3. Mo Ibrahim FOUNDATION Rapport -2019: <http://iiag.online/app.html?loc=CD&meas=PRI&view=overview>

4. Banque Mondiale -2020:

https://www.google.com/publicdata/explore?ds=d5bncppjof8f9_&met_y=ny_gdp_mktp_cd&idim=country:COD:RWA:UGA&hl=fr&dl=fr

5. Banque Mondiale -2020:

https://www.google.com/publicdata/explore?ds=d5bncppjof8f9_&met_y=ny_gdp_mktp_cd&idim=country:COD:RWA:UGA&hl=fr&dl=fr#!ctype=c&strail=false&bcs=d&nslm=s&met_y=ny_gdp_mktp_cd&scale_y=lin&ind_y=false&idim=country:COD&ifdim=country:region:SSF&pit=1511647200000&hl=fr&dl=fr&ind=false

6. Datareportal - Janvier 2020: <https://datareportal.com/reports/digital-2020-democratic-republic-of-the-congo>

7. Wikipedia: https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Kabila

Dans les 10 années passées, le pays a attiré l'attention de plusieurs acteurs sur des questions de violation des droits humains en Afrique. Les autorités ont stratégiquement mis en place des moyens pour étouffer des manifestations publiques et des discours contre le pouvoir en place en coupant l'internet, y compris les services de messagerie, et en effectuant également des filtrages.⁸

Sous l'article 46 de la loi cadre qui régissait le secteur de la poste et les télécommunications, les autorités avaient le pouvoir d'interrompre "partiellement ou complètement et pour une période qu'ils déterminent l'usage des installations des télécoms" pour la sécurité publique et les raisons de défense nationale.⁹ Sous la même loi, le gouvernement avait également le pouvoir de réquisitionner les installations des télécommunications.

LES POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS ACTUELLES DU NUMÉRIQUE

Le pays disposait d'un projet de loi qui fut introduit en Avril 2017 à l'initiative du gouvernement, adopté par l'assemblée nationale le 07 Mai 2018 et adopté définitivement le 22 Novembre 2018 au niveau du Sénat.

Le 25 Novembre 2020, la nouvelle loi sur les Télécoms (loi n° 20/17 du 25 Novembre 2020) a finalement été promulguée¹⁰ en remplacement de la loi cadre N° 013-2002 du 16 Octobre 2002¹¹ sur la

poste et les télécommunications en République Démocratique du Congo.

Le président Félix Tshisekedi, dans sa première année à la tête du pays, s'est doté d'un plan ambitieux dit "Plan national du numérique" afin de "préparer le pays à l'avènement de la quatrième révolution industrielle".¹² Le 07 Février 2020, un député a présenté au sein de l'assemblée nationale un projet de loi sur la cyber sécurité et la cybercriminalité dans l'espoir de combler le vide juridique que connaît ce secteur.¹³

Le 24 Septembre 2020, la RDC a lancé, via le ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC), l'opération d'identification automatique de tous les téléphones en service sur le territoire national, avec la mise en service du Registre des appareils mobiles (RAM).¹⁴

DROITS HUMAINS ET INCLUSION EN RDC

Avec un taux de pénétration de l'internet qui est passé de 17% en 2019 à 19% en 2020, il s'observe toujours un fossé numérique en ce qui concerne l'accès, l'accessibilité et l'inclusion des communautés en République Démocratique du Congo.¹⁵

Selon un rapport publié par la GSMA mardi 24 juillet 2018, intitulé "Réformer la fiscalité de la téléphonie mobile en République démocratique du

8. QUARTZ AFRICA : <https://qz.com/africa/1187727/the-dr-congo-is-using-a-decades-old-law-to-shut-down-the-internet/>

9. LEGANET.CD – Lois cadre Telecoms RDC: <http://www.leganet.cd/Legislation/JO/2003/JO.25.01.2003.PT.pdf>

10. SCOOPRDC.NET : <https://scooprdc.net/2020/12/16/nouvelle-loi-sur-les-telecoms-et-tic-voici-quelques-innovations/#:~:text=La%20loi%20sur%20les%20t%C3%A9l%C3%A9communications,par%20le%20pr%C3%A9sident%20F%C3%A9lix%20Tshisekedi>

11. LEGANET.CD – lois cadre telecoms RDC: <http://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20economique/telecommunication/LC.013.2002.16.10.2002.htm>

12. Zoom-Eco – Plan national du Numérique : <https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-enfin-le-plan-national-du-numerique-valide/>

13. Proposition de lois sur la Cyber-sécurité et Cyber-Criminalité: <https://www.radiookapi.net/2020/02/19/emissions/parole-aux-auditeurs/la-proposition-de-loi-sur-la-cybersecurite-et>

14. Lancement RAM : <https://econews.cd/g?post=1037>

15. <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2016/01/gsma-inclusion-num%C3%A9rique-et-fiscalit%C3%A9-dans-le-secteur-de-la-t%C3%A9l%C3%A9phonie-mobile-en-r%C3%A9publique-d%C3%A9mocratique-du-congo-summary.pdf>

Congo pour soutenir la croissance économique grâce à un cadre fiscal plus favorable”, il a été révélé que la fiscalité constitue une “entrave” à l’inclusion numérique en RD CONGO dans la mesure où le prix des communications mobiles pèse lourdement sur le budget des ménages.¹⁶

Avec l’instauration de la taxe sur les appareils mobiles en République Démocratique du Congo, les utilisateurs des services de télécommunication devront payer une somme variant entre 0.17 USD pour un appareil 2G et 1.17 USD pour les appareils 3G/4G/+ une fois par mois sur une période de six mois.¹⁷

Les mauvaises qualités des services numériques ont soulevé à travers le pays différentes vagues d’indignation de la part des individus, groupes de consommateurs et mouvements citoyens. Le mouvement citoyen LUCHA a organisé depuis mars 2019 des manifestations pacifiques devant les locaux des entreprises de télécommunication pour exiger des services de meilleure qualité et plus de coopération avec les forces de sécurité pour pallier aux problèmes des Kidnappeurs qui utilisent les services de télécommunications pour intimider les familles des victimes ainsi que recevoir des rançons.¹⁸

Le 18 août 2020, un citoyen a saisi le Tribunal de commerce de Kisangani (province de la Tshopo) en accusant Orange RDC, une filiale du groupe multinational français de télécommunications Orange, d’ “abus de confiance” pour lui avoir violé son droit à la communication en le privant de la possibilité d’utiliser les forfaits qu’il avait déjà activés.¹⁹

QUELQUES DÉVELOPPEMENTS POSITIFS POUR LA PROMOTION DE L’INCLUSION ET LES DROITS HUMAINS

le 25 Novembre 2020, la République Démocratique du Congo s’est dotée d’une nouvelle loi pouvant régir les Télécoms en remplacement de la loi cadre du 16 Octobre 2020 qui a régi ce secteur pendant près de 18 ans et dont certaines dispositions



16. <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2016/01/gsma-inclusion-num%C3%A9rique-et-fiscalit%C3%A9-dans-le-secteur-de-la-t%C3%A9l%C3%A9phonie-mobile-en-r%C3%A9publique-d%C3%A9mocratique-du-congo-summary.pdf>

17. Site web du Service RAM: <https://www.ram.cd/FAQ.aspx>

18. La Lucha en Revendication devant les telecoms: <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20190511-rdc-lucha-manifestations-airtel-telecommunications-geolocalisation-kidnapping>

19. Orange RDC assignee en justice: <https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-la-societe-orange-assignee-en-justice-par-un-de-ses-abonnes-pour-abus-de-confiance/>

posaient déjà problème avec la réalité par rapport à l'évolution des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication.

Mais également, dans le 3^e trimestre de sa première année au pouvoir, le président Félix Tshisekedi s'est doté d'un plan du numérique tout en étant convaincu que les NTICs vont sans nul doute contribuer à la performance de l'économie congolaise, au renforcement de la sociabilité, à l'amélioration des connaissances, à l'efficacité des institutions et à la lutte contre la pauvreté.²⁰

Le 7 Février 2020, une proposition de loi sur la cybersécurité et cybercriminalité a été déposée par un député au bureau de l'Assemblée nationale de la République Démocratique du Congo.

Dans son texte, cet élu a exprimé sa frustration de constater qu'aucune des lois en vigueur au pays ne prenait en charge la protection des personnes dans le cyberspace.

Ce qui rend difficile, au stade actuel, la répression des cybercriminels en vue de modeler leur comportement tout en espérant pouvoir "normaliser l'espace virtuel, pour qu'il soit un lieu numérique où il fait beau vivre".

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au courant des deux dernières années, la République démocratique du Congo a connu des tournants majeurs affectant directement la question de l'inclusion numérique et des droits humains.

Il y a entre autre des violations des droits des utilisateurs par - d'une part, les pouvoirs en place et d'autre part par les fournisseurs des services numériques sous une loi vague et obsolète.²¹

Mais également certaines politiques et réglementations ont pu être mises en place dans les perspectives : d'atténuer la fracture numérique, mettre en valeur les droits humains des citoyens Congolais, assurer la sécurité nationale. En faisant rapport entre les facteurs qui limitent l'inclusion numériques et les droits humains en République Démocratique du Congo on note:

- 87,5% de nos informateurs clés ont mentionné l'analphabétisme numérique comme un élément clé limitant l'inclusion numérique en général;
- 37,5% ont mentionné que le manque de coopération entre les parties prenantes engagées dans le numérique fragilise la promotion des droits humains et l'inclusion des communautés.
- 37,5% de nos informateurs clés ont mentionné que les législations inadaptées constituaient également une limite à la promotion des droits numériques en RDC.

20. Validation du plan national du Numérique: <https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-le-chef-de-letat-lance-les-travaux-de-validation-du-plan-national-du-numerique/>

21. Quartz Africa: <https://qz.com/africa/1187727/the-dr-congo-is-using-a-decades-old-law-to-shut-down-the-internet/>

Les différentes parties prenantes dans l'écosystème numérique en RDC, la Société civile, les médias, le secteur privé, et le secteur public ont émis différentes recommandations en vue de promouvoir l'inclusion numérique ainsi que les droits humains.



- Renforcer la coopération entre les parties prenantes impliquées dans le secteur du numérique en République Démocratique du Congo.
- Promouvoir l'éducation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication au sein des communautés.
- Relever le niveau de conscience des citoyens en ce qui concerne leurs droits en ligne.
- Multiplier le lobbying dans le but de revoir les politiques et réglementations relatives au numérique en République Démocratique du Congo.
- Rendre accessible les outils NTICs, notamment l'internet à tous les citoyens
- Faire évoluer le cadre légal relatif au numérique ainsi que les infrastructures.

Réformer la fiscalité de la téléphonie mobile en République démocratique du Congo pour soutenir la croissance économique grâce à un cadre fiscal plus favorable

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU DRC 2020 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE



Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: media@paradigmhq.org

www.paradigmhq.org

     @ParadigmHQ